

PROPRETÉ COMPRENDRE SA FACTURE 2023



1
Le service

Emetteur de la créance
27-CCHLEM OM REOM
12 AV JEAN JAURES
87300 BELLAC
Téléphone : 05 55 60 09 99
Horaires d'ouverture : LUN-MAR-JEU-VEND DE 9H/12H
- 14H/17H
Mél :

2
Le paiement

Comptable en charge du recouvrement
Centre des Finances publiques
SERVICE DE GESTION COMPTABLE DE BELLAC
1 RUE THIERS
87300 BELLAC
Téléphone: 0555609320
Horaires d'ouverture : DE 8H30 A 12H30 SAUF MARDI
Mél : SGC.BELLAC@DGFIP.FINANCES.GOUV.FR



AVIS DES SOMMES A PAYER

Ampliation de titre de recette

Centre des Finances publiques
SERVICE DE GESTION COMPTABLE DE BELLAC
1 RUE THIERS
87300 BELLAC



CIVILITE NOM(S) PRENOM(S)
ADRESSE
CP VILLE

3
Les coordonnées

Madame, Monsieur,

En application des articles L.252 A du livre de procédure du code général des collectivités territoriales, j'ai émis et rendu exécutoire un titre de recette pour lequel les caractéristiques sont les suivantes :

4
Le numéro de titre

Références à rappeler

Budget	Exercice	N° bordereau	N° titre
72000	2022	71	18939

Adresse de paiement par Inter
Identifiant structure publique
Référence : 2022-18939-1

Date d'émission du titre de recette : 01/09/2023

5
La période

Objet	Prix unitaire	Qté 1	Qté 2	Montant total HT	TVA	Montant TTC
Redevance-01/01/2022-31/12/2022	315	1		315	0,0	315
TOTAL GENERAL						315€

À compter du présent avis, vous disposez d'un délai de :

- trente jours pour payer cette somme au comptable public selon les modalités détaillées ci-dessous ;
- deux mois pour éventuellement contester ce titre de recette, selon les modalités détaillées au verso.

Mes services se tiennent à votre disposition pour tout renseignement supplémentaire.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de ma considération distinguée.

PERRIN Jean-Francois Monsieur le President,

Feuillet 1 sur 1

6
Le montant

7
Comment régler



Pour utiliser les autres modes de règlement, voir au verso.

Application : HELIOS N° Emetteur : 850033
27-CCHLEM OM REOM *

Avis des sommes à payer
SOMME A PAYER EN EUROS : 315

Références
Poste : 087003
Titre de recette : 72000-2022-18939

TALON DE PAIEMENT
CENTRE D'ENCAISSEMENT
DES FINANCES PUBLIQUES
59885 LILLE CEDEX 9

NE RIEN INSCRIRE SOUS CE TRAIT - NE PAS PLIER

00000720226



ZOOM SUR VOTRE FACTURE 2023

1

Le service

Votre communauté de communes, la CCHLeM (Communauté de Communes du Haut Limousin en Marche), assure le maintien de la propreté sur le territoire et gère la collecte des déchets, à la fois pour les particuliers et pour les professionnels.

2

Le paiement

Le recouvrement des factures est géré par le Centre des Finances Publiques, qui se charge également de leur envoi. C'est donc auprès du Centre des Finances Publiques (Trésor Public) que vous effectuez le paiement de votre facture.

3

Vos coordonnées

En cas de changement de situation, veuillez nous fournir les éléments essentiels suivants, pour la mise à jour de vos coordonnées :

- > Vos noms prénoms et adresse (pour les résidences secondaires, l'adresse de la résidence principale)
- > Le numéro de titre figurant sur votre facture en rubrique 7
- > Les justificatifs (en cas de changement de la composition du foyer, de déménagement).

4

Le numéro de titre :

Pour toute réclamation ce numéro est indispensable, veuillez privilégier le mail au téléphone ou utilisez le formulaire disponible sur le site internet hautlimousinenmarche.fr rubrique «propreté» :
<https://hautlimousinenmarche.fr/proprete-formulaire-de-reclamation-facture-2023/>



5

Une redevance (et non une taxe)

Il s'agit de la redevance pour la période citée en référence, ici l'année 2023.



ZOOM SUR VOTRE FACTURE 2023

6

Montant à régler

En exemple, le montant à régler en euros pour une année (2023), ici pour un foyer de 3 personnes (en résidence principale).

Ce montant inclus :

La collecte des déchets et assimilés. C'est à dire :

- > la collecte de vos ordures ménagères non recyclables, leur enlèvement et traitement,
- > le fonctionnement des éco points, et le traitement de vos déchets recyclables,
- > le fonctionnement des déchèteries
- > la collecte des encombrants.

Pour les résidences principales, ce montant est en fonction de la composition du foyer :

- > 1 personne : 175 euros par an
- > 2 personnes : 262,50 euros par an
- > 3 personnes et + : 350 euros par an

Pour les résidences secondaires :

- > 210 euros par an et par résidence

Ces tarifs sont revus chaque année en conseil communautaire en fonction du coût du service.

Les «délibérations» fixant les tarifs sont disponibles sur le site internet de la communauté de communes, celle fixant les tarifs de 2023 a été votée le 12 décembre 2022.



7

Comment régler

Par internet : sur le site www.payfip.gouv.fr en indiquant l'identifiant de la structure publique et la référence

Par courrier en renvoyant le talon de paiement accompagné du règlement par chèque au centre d'encaissement des finances publiques

Par virement bancaire, voir les références au dos de votre facture

Dans un bureau de tabac - <https://www.impots.gouv.fr/paiement-de-proximite>

ÉLÉMENTS À FOURNIR POUR UN CHANGEMENT DE SITUATION OU UNE RÉCLAMATION

NOM(S)*

Adresse résidence principale*

Prénom(s)*

Adresse résidence secondaire

Numéro de titre*

Numéro de téléphone

Le numéro de titre figure dans la colonne de gauche sur votre facture

Votre demande

joindre les justificatifs en fonction de votre demande

Adresse de messagerie



Justificatifs à joindre :

- > Déménagement : fin de bail ou, en cas de vente attestation du notaire
- > Départ d'une personne en Ehpad : bulletin de situation
- > Maison inhabitée : facture de consommation d'eau et d'électricité quasi nulle
- > Décès : attestation de décès

*éléments indispensables au traitement de votre demande



Scannez ce code
pour accéder au
formulaire en ligne



**12, avenue Jean Jaurès
87300 Bellac**



hautlimousinenmarche.fr



hautlimousinenmarche@cchlem.fr